

SEANCE PLENIERE DU COMITE SYNDICAL DU 23 JUIN 2005 PROCES - VERBAL

MEMBRES DU COMITE SYNDICAL PRESENTS

Monsieur Jean-Didier BANNEL	Conseiller Communautaire
Madame M.C. CARLE de la FAILLE	Conseillère Communautaire
Monsieur Gérard CHAUSSET (<u>parti en cours de séance à l'issue du deuxième rapport</u>)	Conseiller Communautaire
Monsieur Michel CARTI	Conseiller Communautaire
Monsieur Jacques MAUGEIN (<u>arrivé en cours de séance à l'issue lors du débat sur le troisième rapport</u>)	Conseiller Général de la Gironde
Monsieur Alain RENARD	Vice-Président du Conseil Général
Monsieur Guy TRUPIN	Questeur Assemblée Départementale
	Maire de Camblanes et Meynac
Monsieur Jean-Pierre TURON	Vice-Président de la CUB
	Maire de Bassens

MEMBRES ABSENTS ET EXCUSES

Monsieur Michel DUCHENE	Conseiller Général de la Gironde
Monsieur Nicolas FLORIAN	Conseiller Général de la Gironde
Monsieur Yves LECAUDEY	Vice-Président du Conseil Général
Monsieur Patrick PUJOL	Vice-Président de la CUB
	Maire de Villenave d'Ornon

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Mlle Françoise BEGUE	SMEGREG
Monsieur Gérard BASSERIE	Paierie départementale
Mme Laurence CHAPPERT	CUB
Monsieur Bruno de GRISSAC	SMEGREG
Monsieur François HERTZ	Agence de l'Eau Adour Garonne
Monsieur Christophe LADURELLE	Conseil Général de la Gironde
Monsieur Frédéric LAPUYADE	SMEGREG

La séance est ouverte à 9h30 par Monsieur Jean-Pierre TURON, Président du Syndicat Mixte et qui présidera la séance à ce titre jusqu'à l'élection du nouveau président.

1 / Procès-verbal de la réunion du comité syndical du 16 février 2005

En l'absence de remarque ou d'observation sur le procès-verbal, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

2 / Point sur les études et les orientations

Les membres du Comité syndical sont informés de l'état d'avancement de plusieurs opérations :

- Recherche de ressources nouvelles à Sainte-Hélène et ses environs :

Il s'agit maintenant

- de définir, selon deux hypothèses de production (6 ou 8 millions de mètres cube par an) la meilleure implantation pour un champ captant et de quantifier, par des méthodes semi-analytiques, l'impact sur les captages de la CUB en périphérie ouest de l'agglomération,
- de définir le contenu et le coût d'un projet opérationnel assurant l'optimisation du tracé du réseau de transfert et de l'utilisation, si cela est possible, du réseau de la CUB pour desservir les collectivités de la rive gauche de l'estuaire au nord de l'agglomération.

Sur ce sujet, Monsieur Turon rappelle la nécessité pour la CUB de disposer rapidement de ces éléments.

- Recherche de ressources nouvelles en sud Gironde sur l'anticlinal de Villagrains :

La première phase d'étude a livré ses conclusions :

- la synthèse géologique et hydrogéologique secteur est en cours de même que la coopération scientifique et technique avec l'Université Bordeaux 3 ;
- reste à déterminer la localisation des forages de reconnaissance ;
- les potentialités sont de l'ordre de 10 000 000 m³/an ;

A noter qu'un projet de substitution à partir de ce secteur, avec une connexion sur la « ligne des 100.000 m³ » présente différents intérêts : le transfert des eaux par cette infrastructures non saturées et la possibilité d'apporter de l'eau à la CUB tout en desservant en chemin les collectivités qui manquent d'eau sur le secteur.

Monsieur Renard insiste sur cette convergence d'intérêt entre le milieu rural et le milieu urbain.

- Les études concernant la valorisation des eaux issues de la filière géothermie et le suivi de la qualité des eaux du Ciron n'ont pas avancé.

- Dans le cadre de l'opération de prospection hydrogéologique en zone nord Gironde, un forage est en cours sur la commune de Bayas.

- Une visite des captages de la CUB, et plus particulièrement de celui de Cap de Bos, amène les services à proposer de s'intéresser aux capacités de production du Miocène sur ce secteur ce qui pourrait constituer une alternative partielle au projet Sainte Hélène.

Monsieur TURON demande à ce que soient rendus disponibles des éléments d'information au sujet des conditions d'utilisation de l'eau de la Garonne.

3 / Mise en œuvre du SAGE Nappes profondes

Dans le cadre de sa mission de secrétariat technique auprès de la CLE, le SMEGREG a assuré la préparation, l'animation et le suivi de plusieurs réunions.

Par ailleurs, le CREAQ a animé des stands sur les économies d'eau lors de la Foire internationale de Bordeaux et lors du Village du développement durable.

Le site Internet dédié à la promotion des économies d'eau (www.jeconomiseleau.org) est présenté et un graphique des statistiques de connexion distribué.

Une campagne d'affichage s'est déroulée durant deux semaines sur la commune de Mérignac.

Monsieur CARTI souhaite que la sensibilisation des élus soit renforcée.

Monsieur TURON fait remarquer, au sujet de l'arrosage des pelouses du tramway, que le motif de l'impact financier est davantage mobilisateur que celui de l'économie de la ressource.

Un programme d'actions pédagogiques en milieu scolaire a été formalisé par convention entre l'Inspection académique, la CLE et le SMEGREG.

4 / Budget 2005 - Décision modificative n° 1

Il s'agit d'inscrire au budget 2005 des subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne qui ont été notifiées depuis le vote du budget primitif.

Le Comité Syndical adopte à l'unanimité des membres présents, la décision modificative au budget 2005 telle qu'elle lui a été présentée.

Monsieur Guy TRUPIN, doyen d'âge, assure la présidence de la séance pour l'élection du président

5 / Election du Président du SMEGREG

La seule candidature exprimée est celle de Monsieur RENARD.

Celui-ci est élu Président du SMEGREG par 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Monsieur Alain RENARD prend la présidence de la séance.

6 / Election du bureau

Monsieur RENARD propose la composition suivante :

- Vice-Présidents : Messieurs TURON et MAUGEIN ;
- Secrétaire : Monsieur CHAUSSET ;
- Membres : Messieurs TRUPIN et BANNEL.

Mises aux voix, les désignations suivantes sont adoptées à l'unanimité et la nouvelle composition du bureau est donc celle présentée ci-dessus.

7 / Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur RENARD propose la composition suivante :

- Président : Monsieur TURON, représentant le Président du Syndicat Mixte ;
- Membres : Messieurs BANNEL, CARTI, FLORIAN, LECAUDEY et TRUPIN ;
- Suppléants : Mme CARLE de la FAILLE, MM. CHAUSSET, MAUGEIN, PUJOL et DUCHENE.

Mises aux voix, les désignations suivantes sont adoptées à l'unanimité et la nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offres est donc celle présentée ci-dessus.

8 / Questions diverses

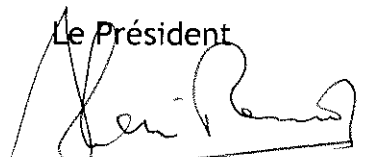
L'appel à candidature pour le poste de chargé de mission économies d'eau a été récemment publié ; les candidats peuvent se manifester jusqu'au 4 juillet ; à l'issue d'une présélection, les entretiens de recrutement seront organisés en septembre.

~ ~ ~ ~ ~

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

Bordeaux, le

Le Président



Alain RENARD